

Sujet : [INTERNET] STOP à tout projet éolien à St Sulpice les Feuilles

De : daniel guignard <d.guignard001@gmail.com>

Date : 28/12/2021 11:20

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Je me permets d'intervenir dans cette enquête publique à propos du projet d'installation de 6 aérogénérateurs sur la commune de St Sulpice les Feuilles car, ancien technicien agricole, je connais très bien tout ce secteur de la Basse Marche que j'ai parcouru pendant des années.

Sur ce territoire aux limites de St Sulpice, Arnac la Poste et St Hilaire la Treille, outre les paysages qui ne supporteront pas la présence de nouveaux aérogénérateurs, il est très inquiétant de voir le peu de scrupules des promoteurs à installer des machines qui vont nécessiter d'énormes excavations et le coulage de milliers de m3 de béton, dans une zone où la **nappe phréatique est affleurante!**

Il faut bannir tout projet qui puisse détruire ou détourner les réserves en eau!

Qu'elles soient, ou pas, pompées pour être utilisées actuellement, ces réserves seront très certainement fort utiles ultérieurement, vu le nombre de sécheresses dont le territoire est déjà victime très régulièrement . L'eau c'est la vie!

Le promoteur ne voit que l'argent que ça va lui rapporter une fois que son projet aura reçu toutes les autorisations Il ne vit pas sur notre terroir et peut toujours faire des promesses!

On nous en a fait, des promesses, à Lussac les Eglises. Aucune n'a été respectée, même pas le permis de construire! Et il n'y a eu aucun suivi pendant le chantier, car tout le monde faisait ce qu'il voulait sans respecter aucune prescription! On a allègrement recreusé et déplacé le cours d'un ruisseau, arraché et brûlé des arbres, fait passer des camions sur des routes interdites au chantier... Sans compter que malgré les bridages, certains riverains souffrent toujours du bruit et de problèmes auditifs... Si un agriculteur se permettait de faire tout ça....??

Vous l'aurez compris, je suis absolument opposé à tout projet éolien sur la commune de St Sulpice les Feuilles. Je vous demande donc de bien vouloir prendre en compte mes réserves, et émettre un avis défavorable à ce projet.

Recevez, Messieurs les commissaires enquêteurs, mes très sincères salutations.

Daniel Guignard

1, Le Plan

87360 - LUSSAC LES EGLISES